



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090112

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 13309
N/REF : 8/09/2024 5H46 C:008995 I:32830
V/REF : 22020911

SEMCODA

50, RUE DU PAVILLON
CS 91007
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 07039
IMMEUBLE : LE VILLAGE PLUS-7039
IMPASSE DES LUPINS
IMPASSE DES EGLANTINES
38300 RUY MONTCEAU

Vaulx en Velin, le 03 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N78 LUPINS -
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

- POMPAGE DU POSTE DE RELEVAGE
- 2 FOIS/L'AN.
- MESURE DE VOILE DE BOUE
- POMPAGE DU BASSIN PRIMAIRE
- MESURE NITRATE
- NETTOYEUR DU FILTRE SURPRESSEUR
- CONTROLE FLOTTEUR, OXYGENATION..
- 1 FOIS/L'AN.

OBSERVATIONS :
FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Mars
et 1er Septembre de chaque année et payable a 30 jours.

Date de dernière révision des prix : 1/09/2024

Prix de base du contrat : 1900,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Maintenance Micro Station Assain.	R_A	1940,00	970,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090112

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	970,00
T.V.A. a 10,00%	97,00
TOTAL T.T.C.En EURO	1067,00

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.